

Montélier *Mag*

www.montelier.com

SÉMAPHORE/LE LIEN · LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE MONTÉLIER

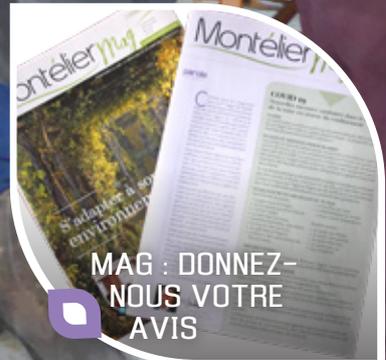
Des colis pour fêter Noël



FIBRE OPTIQUE :
MODALITÉS DE
SOUSCRIPTION



UN LOCAL
PÉTANQUE
OPÉRATIONNEL



MAG : DONNEZ-
NOUS VOTRE
AVIS

Urgences sociales Covid :

04 75 79 70 33

Confronté à des difficultés sociales ou économiques causées par la crise sanitaire ?

Un numéro unique d'urgences sociales est à votre disposition pour vous informer et vous orienter. La crise sanitaire peut entraîner des conséquences économiques et sociales graves : perte d'emploi, baisse de revenus, conflits familiaux, problèmes de logement, isolement social...

Pour les Drômois confrontés à ce genre de problèmes et ayant besoin d'aide, mais ne sachant pas à qui s'adresser, le Département, en lien avec l'Etat, met en place un numéro : le 04 75 79 70 33 (du lundi au vendredi de 13h à 17h30).

Au bout du fil, une équipe de travailleurs médico-sociaux à qui expliquer les problèmes rencontrés. Une écoute attentive et bienveillante, pour vous informer, vous orienter vers les services les plus pertinents en fonction de la situation rencontrée et vous soutenir dans ces moments compliqués.

Cette plate-forme d'écoute, d'information sur les droits sociaux et dispositifs d'accompagnement, s'inscrit dans la volonté du Département de venir en aide aux Drômois durant cette période critique et de répondre avec efficacité à leurs attentes via des services de qualité.

Une expérimentation inédite en Auvergne Rhône- Alpes, menée avec l'aide financière de l'Etat.



Après la neige...

La nuit du 14 au 15 novembre 2019 est restée dans les mémoires comme celle où des chutes de neige exceptionnellement collante a provoqué des dégâts considérables dans notre région, tant sur les réseaux (notamment électriques) que sur les espaces verts.

Un an après, qu'en est-il ?

Enedis, gestionnaire du réseau de distribution électrique, a lancé son projet « Reconstruction neige 2019 », un investissement de 65 millions dont la majeure partie est consacrée aux réseaux de la Drôme et de l'Ardèche. La première phase de cette reconstruction est consacrée d'ici la mi-2021 à la consolidation du réseau (remise en état initial de fonctionnement sans changement de structure). D'ores et déjà sont programmés en 2021 et 2022 plus de 130 km de réseau moyenne tension à reconstruire dans la Drôme, dont 2 lignes qui seront enfouies à Montélier quartier les Martins et avenue du Vercors (sortie Est du village). Pour information, le réseau électrique de Montélier compte 42 km de réseau moyenne tension dont 61% en souterrain.

Côté espaces verts, la première étape a consisté en la sécurisation des lieux. Tâche immense quand on connaît la place accordée au patrimoine arboré par la commune. Taille et abattage ont donc rythmé les premiers mois après la crise et l'été a encore fait apparaître çà et là des branches cassées par la neige. Une action conduite par les agents espaces verts avec l'aide de professionnels élagueurs. Dans une seconde phase, les mêmes agents communaux ont procédé à la plantation de 138 arbres pour remplacer ceux abattus et redonner au village son charme initial. Reste de nouveaux arbres dont on ne sait s'ils surmonteront l'épreuve. Le service espaces verts les garde sous surveillance et s'attache à leur redonner vie et forme...

Boîtes aux lettres

Pour une meilleure distribution du courrier, pensez à indiquer lisiblement le nom et le prénom de chaque individu présent dans le logement.

Mais il faut aussi que votre boîte soit :

- Accessible à partir de véhicules automobiles : dessous de la boîte aux lettres positionné à > 1 m et < 1,5 m du sol,
- Incorporée dans un pilier de portail d'entrée ou dans un mur de clôture,
- Accès direct de l'extérieur sans difficulté et sans risque : pas derrière un grillage, hors de portée du chien qui doit être attaché,
- Regroupées en batteries de boîtes aux lettres normalisées ou de boîtes CIDEX pour un lotissement, un hameau, un quartier ou dans une zone reculée.

Attention : si vous venez de faire construire votre maison, n'oubliez pas que vous devez remplir les formalités initiales de raccordement postal.

+ d'infos : <https://aide.laposte.fr>.



Quel souvenir conserverons-nous de l'année 2020 ?

Certainement celui d'une année pour le moins inhabituelle, faite de nouvelles contraintes, d'incertitudes et, pour certains malheureusement, de maladie et de deuil.

La perspective de l'arrivée d'un vaccin ne peut dans ces circonstances que nous réjouir. Elle constitue l'espoir de retrouver, si ce n'est notre vie d'avant la crise, du moins une vie de famille, une liberté de déplacement et de convivialité qui nous a tant manqué.

Car la pandémie a bouleversé une large part de notre vie quotidienne. Dernier exemple en date : nous n'avons pas pu organiser cette année le traditionnel repas de Noël pour nos Aînés et les sorties associées. Qu'à cela ne tienne, les élus communaux et membres du CCAS se sont mobilisés pour distribuer des colis de Noël et conserver autant que faire se peut le lien entre la commune et ces habitants souvent isolés du fait de la crise sanitaire.

Parmi ceux qui souffrent encore de la pandémie, les commerçants et tout particulièrement ceux pour lesquels la fermeture imposée se poursuit : les restaurateurs et les salles de sport. Ceux-ci contribuent à la vie sociale de la commune. A ce titre, nous devons les soutenir : en étalant leurs loyers lorsque l'on est un bailleur, en commandant des repas à emporter lorsque l'on est un habitant...

Malgré ces circonstances particulières, nous travaillons à poursuivre le programme du mandat. Le local destiné à l'activité pétanque est désormais achevé. Prochaine étape : la démolition du bâtiment de l'ancien stade et le nettoyage des extérieurs. Ce tènement accueillera ensuite le nouveau lotissement communal les Floralias.

D'ici là, je vous souhaite une fin d'année sereine avec vos proches, sans rassemblement trop important, et vous donne rendez-vous en 2021 pour une année plus réjouissante.



Bernard Vallon
Maire de Montélier



ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE

Le projet d'Autorisation Unique de Prélèvement AUP, pour l'irrigation à des fins agricoles, dans les eaux superficielles des bassins de la Véore et de la Barberolle et la nappe des alluvions de la plaine de Valence, présenté par l'Organisme Unique de Gestion Collective « SYndicat de Gestion de la Ressource en Eau (dans la Drôme) OUGC SYGRED) sera soumis à enquête publique préalable pendant une durée de 33 jours consécutifs, du vendredi 20 novembre 2020 au mardi 22 décembre 2020 inclus.

Cette enquête se déroule sur 30 communes du département de la Drôme dont Montélier.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comprenant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale ainsi que la réponse écrite du maître d'ouvrage à cet avis, est disponible en mairie de Beaumont-les-Valence, siège de l'enquête, et en mairies de Châteaudouble et Saint-Marcel-les-Valence.

Ce dossier est également consultable sur le site internet des services de l'État à l'adresse : www.drome.gouv.fr rubrique AOEP Avis d'Ouverture d'Enquête Publique – espace « participation du public ». Un formulaire en ligne est disponible pour recueillir les observations et propositions du public.

RAPPEL

Tout brûlage de déchets verts et végétaux, tout écobuage est interdit selon l'arrêté n°26-2020-03-25-004, dans tout le département de la Drôme, et cela pour des raisons de santé publique et de lutte contre la pollution de l'air.

Des alternatives au brûlage existent, notamment par broyage, par enfouissement, et par utilisation des déchets verts comme paillis ou comme engrais vert. C'est un geste environnemental très bénéfique pour la qualité des sols et bon pour la planète en terme de bilan carbone. Vous pouvez aussi vous rendre dans une des déchetteries de Valence Romans Agglo.

Et n'oubliez pas ! Le brûlage de déchets verts constitue une infraction pouvant faire l'objet d'une contravention de 3^{ème} classe de 450 euros.

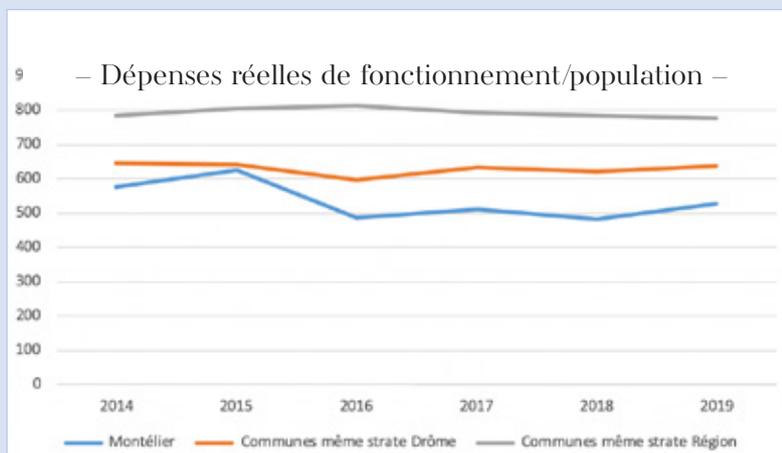
Débat d'orientation budgétaire et vote du budget 2021 dans le respect du calendrier

Malgré la crise, le calendrier financier de la commune a été une nouvelle fois respecté cette année. Avec quelques ajustements à la clé sur la section de fonctionnement et de nouveaux projets pour l'année 2021.

Le 9 novembre, les élus se sont réunis pour débattre de l'orientation budgétaire de la commune. Un budget qui reste sous contrôle et s'avère, comme

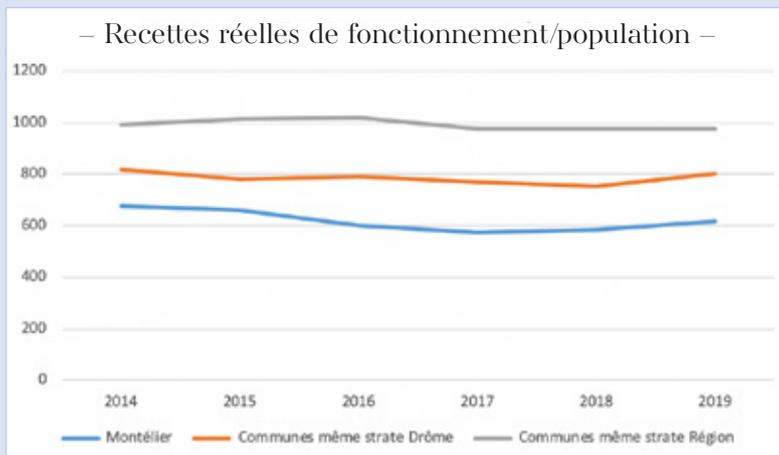
pour l'ensemble des collectivités, particulièrement incertain du fait des effets de la pandémie (qui ne devraient pas se dissiper à court terme) et des bouleversements

fiscaux décidés par l'Etat (suppression de la taxe d'habitation et réduction des impôts dits « de production »).



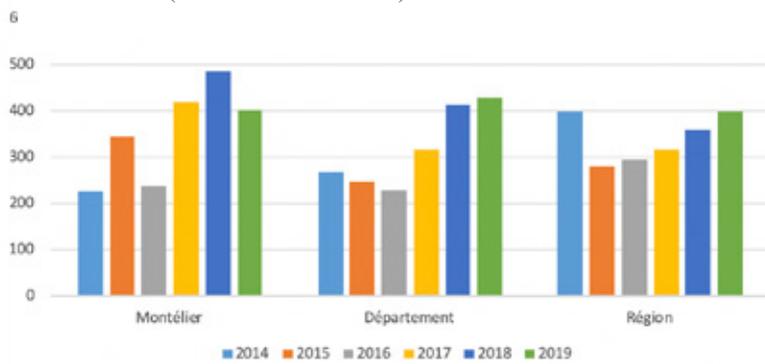
Les dépenses de fonctionnement restent modérées à Montélier dans la mesure où la commune veille à la nécessité des achats effectués et à mener des démarches d'achat efficaces et où tout le travail qui peut être fait en interne à moindre coût l'est.

Les recettes de fonctionnement sont également inférieures à la moyenne, du fait principalement de taux d'imposition communaux nettement plus bas que dans la moyenne des communes de même strate.



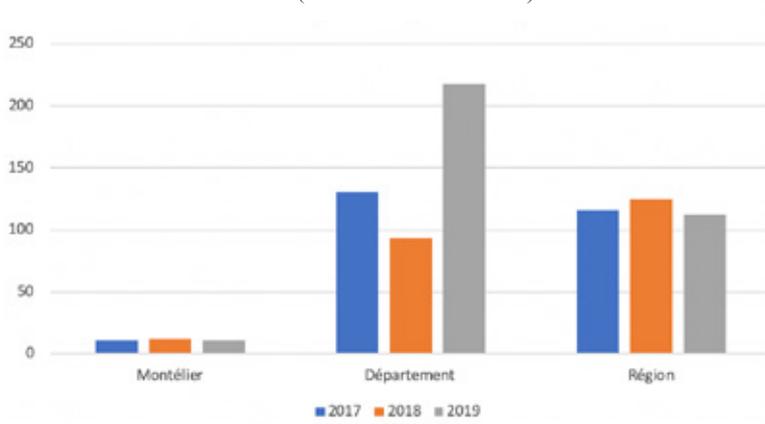


– Dépenses d'équipement au budget principal (en euros/habitant) - même strate –



A contrario, le niveau d'investissement reste soutenu grâce à la gestion rigoureuse menée depuis plusieurs décennies maintenant et au très faible endettement de la commune (seul emprunt de la commune : celui souscrit pour la construction de la Maison médicale dont la dépense est équilibrée par les loyers perçus par la commune).

– Annuité de la dette (en euros/habitant) - même strate –



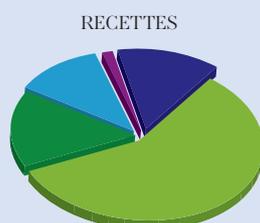
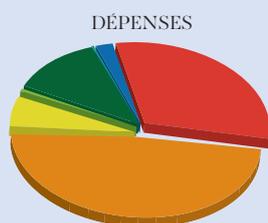
Le projet de budget 2021, voté le 7 décembre, prévoit un montant de dépenses réelles de fonctionnement en retrait de 84 827 euros par rapport au budget 2020. Cette contraction s'explique par le fait que le budget 2020 avait été abondé pour faire face aux conséquences de l'épisode neigeux du 15/11/2019 et par la stagnation du recours aux services périscolaires engendrée par la crise sanitaire et économique.

Au chapitre des investissements, le budget 2021 comprend principalement la rénovation de la salle Marcel Pagnol pour laquelle la commune a sollicité les cofinancements du Département, de la Région et de l'Etat (dans le cadre du Plan de Relance).

Autre projet : la fin de la rénovation thermique de l'école Juge (partie ancienne non concernée par les travaux conduits en 2016-2017) pour gagner en confort et engranger des économies sur les fluides. Ce projet devrait également être soutenu par l'Etat et par le SDED. Avec ce même syndicat, la commune prévoit de poursuivre l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques afin de gagner en esthétique et surtout en fiabilité des réseaux (l'intérêt en a été démontré, s'il en était besoin, lors des fortes chutes de neige l'an dernier).

Enfin, la commune a affecté des ressources pour faire aboutir la révision du Plan Local d'Urbanisme et avancer le projet de restaurant scolaire maternel.

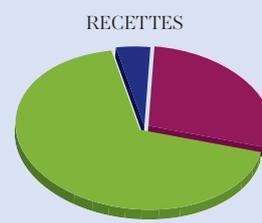
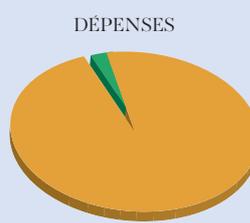
B.P. 2021- FONCTIONNEMENT - TOTAL : 2.539.422 € TTC



- charges à caractère général • 30,70 %
- charges de personnel • 48,04 %
- autres charges gestion courante • 6,20 %
- autres charges • 0,35 %
- amortissements • 12,21 %
- charges financières • 0,50 %
- virement à la section d'investissement • 2,00 %

- produits des services • 13,44 %
- impôts et taxes • 57,71 %
- dotations et participations • 15,61 %
- autres produits de gestion courante • 11,90 %
- autres produits • 1,34 %

B.P. 2021 - INVESTISSEMENT - TOTAL : 1.121.865 € TTC



- acquisitions et travaux neufs • 97,11 %
- remboursement du capital • 2,89 %

- auto financement brut • 4,54 %
- dotation aux amortissements • 27,63 %
- FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée), TA (Taxe d'Aménagement), subventions, ... • 67,83 %

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE : ATTENTION AUX DÉMARCHAGES FRAUDULEUX

Comment se raccorder si vous le souhaitez ?

Faire installer la fibre optique dans une maison constitue un processus en 3 étapes :

- Vérifier l'éligibilité de la ligne à l'internet très haut débit,
- Souscrire une offre auprès d'un opérateur,
- Et enfin convenir avec cet opérateur d'un rendez-vous avec des techniciens qualifiés afin qu'ils procèdent aux travaux nécessaires directement au domicile.

Si le raccordement des immeubles et appartements n'est pas à la charge du client, les opérateurs facturent en revanche souvent des frais de raccordement pour les maisons individuelles et ces frais ne sont pas les mêmes d'un opérateur à un autre.

Depuis quelques mois, avec le déploiement du réseau public de fibre optique, on constate l'apparition de démarchages frauduleux relatifs au raccordement à la fibre optique.

Des particuliers et des entreprises ont été approchés pour faire réaliser des travaux de raccordement «obligatoire» de leur logement. Ces sollicitations constituent du démarchage abusif et /ou frauduleux.

Faites donc preuve de vigilance notamment lorsque ces organismes vous sollicitent des données personnelles ! Il ne



faut jamais communiquer vos coordonnées bancaires à un tiers par téléphone. Il ne faut jamais accepter une installation de logiciel dont vous ne connaissez pas la provenance.



NOUVEL ÉQUIPEMENT POUR L'ACTIVITÉ PÉTANQUE !

Les travaux de construction du local destiné à la Pétanque des Amis sont désormais achevés.

Ce local vient remplacer celui de l'ancien stade devenu vétuste, énergivore et n'étant pas accessible aux personnes handicapées.

Il s'accompagne de 2 200 m² de terrains de pétanque éclairés avec des luminaires LED et d'extérieurs récemment plantés par les agents du service espaces verts communal.

Ce projet a été cofinancé par la Région, le Département et Valence Romans Agglo.

Un nouvel équipement qui sera bien utile aux 122 adhérents de l'association et 95 licenciés pour faire évoluer leur école de sport pour les jeunes et pratiquer leur loisir dans un cadre agréable.

GARAGE DES TILLEULS

Depuis le 1^{er} décembre 2020, M. Georges Dos Santos et Mme Delphine Giacomelli ont repris le fonds de commerce et le portefeuille de clientèle du garage des Tilleuls de M. Pasquion.

Peinture, nettoyage, tous les deux souhaitent mettre à leur goût cet espace de travail et accueillir ainsi avec plus de modernité leurs clients. Ils ont d'ailleurs fait le choix d'étendre les horaires en ouvrant à la pause de midi, les rendez-vous peuvent ainsi être pris du lundi au vendredi de 8h à 18h30 et le samedi de 8h à 12h.

Mécanicien, électricien puis chef d'atelier, ce nouveau chef d'entreprise a

su évoluer au sein des garages Ford de Romans sur Isère et Valence pendant plus de 20 ans. Désormais il va

se consacrer à ce nouveau challenge en accueillant les voitures toutes marques de ses nouveaux clients.



Honnêteté, franchise, faire du bon travail, dépanner le client, rendre service, ... : voici les arguments de ce garagiste et de sa compagnie pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Garage des tilleuls
19 rue des Tilleuls
04 75 25 12 33

Questionnaire

Un nouveau magazine pour la commune ?

Votre avis nous intéresse...

Depuis le confinement la commune a fait le choix de publier des éditions spéciales mensuelles et de ne pas éditer l'édition trimestrielle de 20 pages. La commission Communication souhaite recueillir vos remarques et suggestions afin d'améliorer la qualité de ce service et vous apporter l'information que vous attendez. Aussi, nous vous remercions de prendre un peu de temps pour répondre à ce questionnaire.



1. VOUS ÊTES

- Un homme Une femme

2. VOTRE ÂGE

- de 18 ans Entre 18 et 30 ans
 Entre 30 et 45 ans
 Entre 45 et 60 ans Plus de 60 ans

3. VOUS LISEZ LE MAGAZINE

- En entier ou presque
 Uniquement les articles qui vous intéressent
 Vous le survolez

4. POUR QUELLE(S) RAISON(S) LISEZ-VOUS LE BULLETIN MUNICIPAL ?

- Mieux connaître les projets municipaux
 Suivre l'actualité locale
 Avoir un retour sur les événements passés
 Obtenir des informations pratiques

5. TROUVEZ-VOUS FACILEMENT LES INFORMATIONS QUE VOUS RECHERCHEZ ?

- Oui Non

CCAS : 507 COLIS DE NOËL DISTRIBUÉS À NOS AÎNÉS !

*En raison de la crise sanitaire,
le repas annuel et les sorties
habituellement organisés à Noël
ont dû malheureusement être annulés.*



M. le Maire et les élus du Conseil municipal et du CCAS ont eu le plaisir de proposer un colis festif individuel à toutes les personnes de 70 ans et plus. Ces colis ont pu être distribués en ce mois de décembre par ces mêmes élus, une mission prenante puisque ce furent 507 colis amenés à chaque domicile. L'occasion de rencontrer (masqués !) ces aînés et de leur apporter un peu de chaleur et de soutien en cette période si difficile !

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

COVID-19 | PROTÉGEONS-NOUS, PROTÉGEONS NOS PROCHES

**TOUS DÉPISTÉS
AVANT NOËL**

TESTS GRATUITS | RÉSULTAT RAPIDE

DU 16 AU 23 DÉCEMBRE 2020

LES CENTRES DE TESTS SUR
auvergnerhonealpes.fr

Questionnaire

Votre avis nous intéresse...

6. QUELLES RUBRIQUES PRÉFÉREZ-VOUS ?

7. AIMERIEZ-VOUS VOIR APPARAÎTRE DE NOUVELLES RUBRIQUES ?

- Oui Non
 Si oui, lesquelles ?

8. QUE PENSEZ-VOUS DE LA PROPORTION DES TEXTES ET DES PHOTOS ?

- Trop de textes et pas assez de photos
 Trop de photos et pas assez de textes
 Un bon équilibre textes/photos

9. LES ARTICLES SONT-ILS...

- Trop courts
 De longueur suffisante
 Trop longs

10. QUELLE PÉRIODICITÉ PRÉFÉREZ-VOUS ?

- Mensuelle
 Trimestrielle
 Autre :

11. AVEZ-VOUS DES SUGGESTIONS ?
